



**Plan de
développement
de la zone agricole
(PDZA)
de la MRC d'Acton**





Objectifs visés par le projet

Mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits

Consolider **les entreprises agricoles existantes** en identifiant leurs principaux besoins et des moyens pour y répondre (ex. : énergie, communication, services publics)

Consolider **l'offre agroalimentaire territoriale**

Consolider **la commercialisation des produits alimentaires**

Améliorer **l'accès aux produits alimentaires régionaux pour les citoyens, les organismes, les institutions et les entreprises**

Viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou modes de mise en marché

Développer de nouvelles opportunités structurantes et soutenir les entreprises dans leurs **activités de commercialisation** (particulièrement **les productions spécialisées et le secteur de la transformation agroalimentaire**)

Soutenir les entrepreneurs pour chacune des étapes de la **chaîne de valeur** et stimuler **l'innovation**

Favoriser **les partenariats en agriculture et en foresterie**

Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture

Mettre en valeur **le potentiel forestier** du territoire en lien avec la production de matière ligneuse, l'aménagement forestier, l'exploitation des produits forestiers non ligneux tels que l'acériculture, la mise en valeur et la gestion des autres ressources de la forêt (ex. : la faune). Les interventions devraient viser à répondre à la fois aux valeurs et aux intérêts des propriétaires et des collectivités (ex. : gestion de la faune comme nuisance aux cultures et comme potentiel pour la chasse).

Favoriser **la sécurité alimentaire** (disponibilité et accessibilité des aliments de qualité et en quantité suffisante pour la population – accès aux produits agroalimentaires locaux)

Encourager le développement des activités complémentaires à l'agriculture telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme

Cibler **les activités complémentaires** les plus pertinentes et identifier des moyens pour les soutenir

Développer **une vocation touristique** mettant en valeur les ressources et les attraits du territoire





Résultats attendus

La démarche d'élaboration d'un PDZA permettra d'abord, pour le Conseil de la MRC et le personnel en place, de **mieux connaître les producteurs agricoles du territoire ainsi que leur réalité et leurs besoins**. La démarche sera l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des producteurs, ou encore renforcer la collaboration existante.

Les mécanismes de participation prévus impliqueront de près les producteurs agricoles dans la démarche. Les élus municipaux, les producteurs agricoles et les partenaires auront à différentes reprises l'occasion de se prononcer sur les enjeux agricoles. Le projet créera ainsi de **nouveaux liens dans le milieu et des occasions de maillages**, en plus d'instaurer un climat de concertation essentiel au développement de projets structurants.

La démarche est une occasion de **donner suite à différentes études et planifications** réalisées durant les dernières années par la MRC, qui ont nécessité des ressources financières et un engagement en temps significatifs de la part de la MRC et de nombreux partenaires.

L'élaboration du PDZA permettra également d'explorer comment le développement de la zone agricole peut à la fois **répondre aux aspirations des producteurs agricoles et des propriétaires forestiers**, tout en comblant des **besoins de la collectivité** (ex. : vitalité socio-économique des communautés, diversification de l'offre touristique, accès à une alimentation saine, etc.).

La MRC souhaite se doter d'un **plan d'action réaliste**. Ainsi, le plan d'action ne sera pas jugé sur la base du nombre d'actions prévues, mais par la faisabilité de celles-ci, conformément aux besoins identifiés et aux ressources financières et humaines disponibles. Par ailleurs, l'exercice permettra de proposer des projets structurants, issus d'une **planification reconnue par le milieu**. La MRC aura ainsi l'opportunité de faire appel à des fonds existants pour agir comme effet levier dans le financement des projets.

Le PDZA permettra concrètement **d'améliorer les ressources disponibles pour l'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires**, et ce, à toutes les étapes de la chaîne de valeur (production, transformation, mise en marché). Il favorisera le développement d'outils qui répondent à des besoins actuels et qui sont complémentaires aux outils déjà existants.

Le PDZA favorisera **l'innovation** en renforçant le soutien offert au milieu agricole et aux intervenants pour faire face aux changements (ex. : adaptation aux changements climatiques, gestion des espèces exotiques envahissantes) et s'adapter aux consommateurs (évolution des tendances de consommation).





Pour de plus amples informations

Karine Filiatrault

Conseillère au développement et à l'entrepreneuriat collectif

MRC d'Acton – DEL

450 546-3256 poste 325

karine.filiatrault@mrcacton.ca

